

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1614 rév. 2**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

GFP CONTRÔLE
N° SIREN : 393487228

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of calibration in :

MASSE ET VOLUME / MASSE
MASS AND VOLUME / MASS

réalisées par / *performed by :*

GFP CONTRÔLE
Parc d'activités Euratlantic
16730 FLEAC

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/12/2017**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
The Pole Manager,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1614 Rév 1.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1614 [Rév 1](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 2-1614 rév. 2

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

GFP CONTRÔLE
Parc d'activités Euratlantic
16730 FLEAC

Contact : **Monsieur Sylvain RADENNE**

Tél : **05 45 65 28 05**

Fax : **05 45 65 28 06**

e-mail : sradenne@gfpcontrole.fr

Dans son unité technique :

Laboratoire de métrologie

Elle porte sur les étalonnages suivants : *voir page suivante*

MASSE ET VOLUME/MASSE/ INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE						
Objet soumis à étalonnage	Mesurande	Principe de mesure / Référence de la méthode	Etendue de mesure	Meilleure incertitude d'étalonnage (en relatif)	Moyens d'étalonnage (Equipements, étalons)	Prestation en laboratoire (L) et/ou sur site (S)
Instrument de pesage à fonctionnement non automatique	Masse conventionnelle	Par pesée d'étalons de masse Méthode interne n° IMP01	Jusqu'à 500 g	$1,5 \cdot 10^{-6}$	Étalons de masse de classe E2 ou de qualité équivalente	S
			Jusqu'à 75 kg	$5 \cdot 10^{-6}$	Étalons de masse de classe F1 ou de qualité équivalente	
			Jusqu'à 600 kg	$50 \cdot 10^{-6}$	Étalons de masse de classe M1 ou de qualité équivalente	

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/12/2017** Date de fin de validité : **30/11/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Stéphane SARRAZIN

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1614 Rév. 1.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr